

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 7111 BASE

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 7111 BASE

Numéro du produit SN2816, SN2829

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Un matériau de scellement ou de calage conçu pour résister aux chocs physiques et

thermiques commun aux environnements marins et industriels. Pour utilisation industrielle

seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le

mode d'emploi relatif.

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited

Claro Road Harrogate HG1 4DS United Kingdom +44 1423 567641 sds@belzona.com

Fabricant Belzona Inc.

14300 NW 60th Ave.

Miami Lakes FL 33014 USA

1-305-594-4994 sds@belzona.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

# SECTION 2: Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# **BELZONA® 7111 BASE**

# Pictogramme de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des

yeux et du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Contient RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700), RÉSINE NOVOLAQUE

PHÉNOL ÉPOXIDIQUE

# 2.3. Autres dangers

Pas applicableSelon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

# SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

# EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

30-60%

Numéro CAS: 25068-38-6 Numéro CE: 500-033-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119456619-26-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Chronic 2 - H411

# **EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN**

1-5%

Numéro CAS: 28064-14-4 Numéro CE: 500-006-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119454392-40-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

# SECTION 4: Premiers secours

# 4.1. Description des premiers secours

# **BELZONA® 7111 BASE**

Information générale En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites

jamais rien avaler à une personne inconsciente.

Inhalation Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. S'il

ne respire plus, pratiquez la respiration artificielle. Ne lui donnez rien à avaler. S'il est inconscient, mettez-le dans la position latérale de sécurité et consultez un médecin.

Ingestion Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le

patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir. Laisser à jeun.

Contact cutané Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou

utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre

pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion de petites quantités de ce produit, par inadvertance, en raison d'une mauvaise

hygiène ou d'une contamination croisée risque d'irriter les muqueuses.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane

muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction

allergique de la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

# SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Utiliser : du sable, de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume

d'eau pour les feux plus importants. Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les

substances suivantes: Phénolique. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

# 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques

pour le personnel. Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Éliminez les sources d'ignition et aérez la zone. Évitez de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

# **BELZONA® 7111 BASE**

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Évitez que le produit ne s'écoule dans les canalisations d'écoulement et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Raclez la majorité du produit et mettez le dans un conteneur portant une étiquette appropriée. Recouvrez la zone affectée par le déversement accidentel avec du sable ou autre matériau inerte puis balayez et versez dans le conteneur. Nettoyez les surfaces avec un mélange d'eau et de détergent. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

# SECTION 7: Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Précautions d'utilisations

GÉNÉRALITÉS Maintenez le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Des vapeurs sont susceptibles de s'accumuler dans l'espace libre du conteneur lors du transit ou d'un stockage prolongé. Eviter d'inhaler les vapeurs au moment de l'ouverture du conteneur. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Eviter des concentrations aéroportées supérieures aux limites d'exposition nationales adéquates (voir Section 8). Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. La Directive de la manutention manuelle 90/269/EC peut s'appliquer à la manutention des conteneurs / emballages de ce produit. Veuillez consulter le guide des poids sur le conteneur / l'emballage lorsque vous faites des évaluations. FEU/EXPLOSION Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue. Le respect des normes d'entretien des bâtiments et la mise au rebus des déchets pourra réduire les risques de combustion spontanée et autres risques d'incendie. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Application par coulée. Mélangez avec le composant Durcisseur avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

# **BELZONA® 7111 BASE**

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

# Commentaires sur les composants

Si des équipements de protection individuels, y compris des appareils de protection respiratoire, sont utilisés pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses, il faut choisir des équipements conformes aux spécifications de la réglementation nationale de la directive 98/24/EC du Conseil, relative aux agents chimiques. Les limites d'exposition sont tirées de la version actuelle du standard national approprié, sauf celles marquées d'un 'SUP', qui sont attribuées par le fournisseur de la substance. L'exposition aux limites d'exposition professionnelles de produits chimiques doit être contrôlée à l'aide de méthodes fiables et efficaces, proportionnelles au risque pour la santé, afin de réduire toute fuite et toute dispersion. Il convient de tenir compte de toutes les voies d'exposition pertinentes.

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites d'exposition nationales adéquates, il faudra porter du matériel de protection respiratoire adéquat (voir 'Respirateurs' ci-dessous).

Protection des yeux/du visage Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil. Pendant l'usinage, le meulage, l'abrasion ou l'enlèvement ultérieurs de ce produit une protection oculaire appropriée doit être sélectionnée en fonction du type d'outils ou d'équipements utilisés.

# Protection des mains

Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renfoncer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMENDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Nitrile. Caoutchouc butyle. APPLICATIONS STANDARDS Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.

# Autre protection de la peau et du corps

APPLICATIONS STANDARDS Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau.

# Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Assurezvous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

# Protection respiratoire

Une protection respiratoire n'est pas normalement requise mais peut l'être quand ce produit est utilisé dans un espace clos ou en l'absence de ventilation adéquate.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# **BELZONA® 7111 BASE**

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Pâte.

Couleur Orange. Gris clair.

Odeur Résine époxy.

Seuil olfactif Non disponible.

**pH** Non applicable.

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Non disponible.

**Point d'éclair** > 93°C/199°F Valeur estimée.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable.

**Limites** Non disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pression de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur >1

**Densité relative** 1.62 @ 25°C/77°F

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage Non disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Non applicable.

Viscosité Non disponible.

**Propriétés comburantes** Non applicable.

9.2. Autres informations

Propriétés explosives

Autres informations Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté

et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour

le produit.

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

# **BELZONA® 7111 BASE**

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme

recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la contamination accidentelle avec l'eau/humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Amines. Acides. Bases. Eau,

humidité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

**SECTION 11: Informations toxicologiques** 

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Irritar

graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Si l'on se base sur les caractéristiques du / des composants époxydes et sur les données

toxicologiques de préparations identiques, il est possible que cette préparation soit un sensibilisateur cutané et un irritant. Elle contient des composants époxydes à poids moléculaire faible ayant un effet irritant sur les yeux, les muqueuses et la peau. Un contact répété avec la peau peut entraîner des irritations et une sensibilisation, ainsi gu'une

sensibilisation croisée à d'autres résines époxy.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

vitro

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in

vivo

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non répertorié.

Cancérogénicité NTP Non répertorié.

Toxicité pour la reproduction

# **BELZONA® 7111 BASE**

**Toxicité pour la reproduction -** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. **fertilité** 

**Toxicité pour la reproduction -** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. **développement** 

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Inhalatoire Ingestion Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le

passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus

pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée.

# **SECTION 12: Informations écologiques**

Écotoxicité II n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies

sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

**Toxicité** Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit est supposé avoir des valeurs

expérimentales pour LC50/EC50/IC50 se situant entre 1 et 10 mg/l pour la plupart des

espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit n'est pas supposé être facilement

biodégradable selon les directives de l'OECD/EC.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit est supposé faire de la bio-

accumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas applicableSelon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très

bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# **BELZONA® 7111 BASE**

# Information générale

Toutes les activités de nettoyage, y compris le nettoyage des équipements, des sols et des conteneurs peuvent produire de grands volumes de déchets contaminés. Tous les agents nettoyants utilisés sont des polluants potentiels. Il ne faut pas permettre que de l'eau contenant des détergents, des dégraissants ou autres agents nettoyants pénètrent les voies d'évacuation d'eau en surface ni les fosses d'assainissement. Toutes les opérations de nettoyage et dégraissage doivent être faites dans des zones spécifiques, éloignées du réseau d'eau en surface et l'évacuation doit se faire par le réseau des eaux souillées. Si cela n'est pas possible, le réseau d'eau en surface doit être isolé par des techniques de retenue adéquates et l'eau contaminée doit être captée et enlevée de façon à obtenir une élimination contrôlée et en toute sécurité. Si des produits de nettoyage/dégraissage immiscibles à l'eau sont utilisés comme par exemple des solvants, il faut consulter la fiche de données de sécurité du produit pour obtenir les informations nécessaires pour une évacuation de ces produits en toute sécurité.

# Méthodes de traitement des déchets

GÉNÉRALITÉS Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION et les conteneurs doivent être évacués de la même manière que les déchets contrôlés. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits chimiques non dangereux.

### Classe déchet

Liste du code de déchet: 08 04 09\* \* Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celuici devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux (2000/532 Décision de la Commission), votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

# SECTION 14: Informations relatives au transport

# Général

Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

# 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 3082

 N° ONU (IMDG)
 3082

 N° ONU (ICAO)
 3082

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (containing Epoxy resin mixture)

# **BELZONA® 7111 BASE**

Nom d'expédition (IMDG) Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (containing Epoxy resin mixture)

Nom d'expédition (ICAO) Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (containing Epoxy resin mixture)

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Les exigences d'étiquetage varient en fonction de la quantité nette dangereux. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles.

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Transport en vrac** Marchandises non transportées en vrac.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

# SECTION 15: Informations réglementaires

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009

No. 716).

EH40/2005 Workplace exposure limits.

Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).

The Carriage of Dangerous Goods and Use of Transportable Pressure Equipment

Regulations 2009 (SI 2009 No. 1348) (as amended) ["CDG 2009"].

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Voir le tableau de maladies professionnelles 51.

# **BELZONA® 7111 BASE**

# Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **SECTION 16: Autres informations**

# Information générale

Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.

Conseils de formation

Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.

Commentaires sur la révision

RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 8, 16, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.

Date de révision 28/12/2015

Révision 7.1

Numéro de FDS 40977

Statut de la FDS Français. Approuvé.

intégralité

Mentions de danger dans leur H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.